

PROJET D'ADDUCTION EN EAU POTABLEDEPARTEMENT DE L'AUBECOMMUNE DE POIVRESETUDE HYDROGEOLOGIQUE  
-----

Rapport de M. R. ABRARD, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Collaborateur Principal au Service de la Carte Géologique de la France

-----

Chargé par M. AUDE, Ingénieur en Chef du GENIE RURAL à TROYES, de l'étude géologique du projet d'adduction d'eau potable de la Commune de POIVRES, je me suis rendu sur place, à cet effet, le Mardi 12 NOVEMBRE 1946, en compagnie de M. VELLINGER, Ingénieur du GENIE RURAL à TROYES, et de M. BERNOT, Agent au même service.

-----

La population de la Commune de POIVRES est de 227 habitants. En admettant une consommation journalière moyenne de 125 litres par personne, il faudrait pouvoir disposer de 30 mètres cubes d'eau par jour, environ.

ALIMENTATION ACTUELLE -

La Commune est alimentée par des puits de 6 à 14 mètres de profondeur dont le débit diminue beaucoup à la suite des périodes de sécheresse.

SITUATION GEOLOGIQUE -

L'agglomération de POIVRES est presque entièrement située sur les alluvions modernes du ruisseau de SAINT-ANTOINE, quelques habitations seulement se trouvant sur la craie blanche sénonienne.

Celle-ci qui constitue toute la région, est la craie emschérienne à Micraster, assez tendre, et ne renfermant que peu de silex.

Vers le Sud sur le flanc droit du vallon, la craie est surmontée par une bande d'alluvions anciennes, dont les éléments sont surtout des silex roulés.

PROJET DE CAPTAGE -

Le bourg de POIVRES se trouve dans un vallon bien accusé dans lequel se trouve la source du ruisseau SAINT-ANTOINE, complètement asséché

...../.....

depuis plusieurs mois. Cette émergence doit être considérée comme le trop plein d'une circulation souterraine se faisant sous le vallon dans les diaclases de la craie blanche. La circulation en question draine un périmètre d'alimentation très vaste qui s'étend au Nord-Est jusque vers la limite du département de la Marne, périmètre inhabité qui permet de penser que l'eau est de qualité satisfaisante et ne présente que pas de contamination.

On pourrait essayer de recouper le courant par un puits à l'amont l'agglomération, dans le vallon sec qui prolonge vers l'amont la vallée du ruisseau de SAINT-ANTOINE. Mais, il existe trois puits abandonnés, utilisés par l'armée en 1918, et dont il semble que l'un d'eux peut être aménagé pour l'alimentation de la Commune.

En effet, les habitations sont très clairsemées et il semble pas qu'elles fassent courir aux puits un risque sérieux de contamination.

Le puits d'amont a été utilisé pour alimenter la population, lors de la sécheresse de 1921, et il est à présumer que le débit est largement suffisant. Il est indiqué d'aménager ce puits plutôt que ceux d'aval qui pourraient être contaminés par ceux d'amont.

Le puits devra être complètement dégagé et l'analyse de l'eau effectuée seulement après les essais de débit. La profondeur ne dépasse probablement pas 8 à 12 mètres.

PERIMETRE DE PROTECTION -

Un périmètre de protection encloué, de 20 m. de rayon vers l'amont et de 5 m vers l'aval serait établi autour du captage.

Le puits serait cimenté sur toute la hauteur compatible avec l'arrivée de l'eau, de manière à empêcher l'infiltration des eaux de surface.

Si des exploitations agricoles étaient reconstruites à l'amont, elles devraient comporter une aire à fumier et une citerne à purin étanches.

CONCLUSION -

Sous les réserves ci-dessus, je donne un avis favorable à l'utilisation du puits d'amont, dépendant des trois captages exécutés par l'armée et actuellement abandonnés.

Signé : ABRARD. R.

PARIS, le 16 NOVEMBRE 1946.